

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 15 (1870)
Heft: 13

Artikel: Guerre d'Algérie : la récente expédition du général de Wimpffen
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-332375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'il faut sans doute imputer au trop parcimonieux éditeur plutôt qu'à l'auteur. Le volume en question contient les périodes suivantes :

« I. La haute antiquité ; les Egyptiens, les Assyriens, les Perses ; cohues armées ; chars de guerre, éléphants.

« II. *Cyrus*. Les Grecs. Petites armées instruites et disciplinées. La phalange. Nombreux capitaines. Miltiade. Thémistocle. Iphicrate. Xénophon. Epaminondas. Agesilas. *Alexandre-le-Grand*.

« III. Les Romains et les peuples en lutte avec eux. La légion succédant à la phalange ; guerres incessantes ; accroissement méthodique des armées ; Scipion, *Annibal*, *César*.

« IV. Moyen-âge ; troubles et confusion. Peu d'écrivains, rien de marquant et de bien connu dans le domaine militaire. Empereurs Justinien et Charlemagne ; organisation féodale ; chevalerie ; croisades ; premières guerres des Suisses ; application de la poudre ; réhabilitation de l'infanterie ; commencement des temps modernes.

« Nous aurions aimé, dans cette dernière période, avoir quelque chose de plus complet sur l'art militaire des Suisses et en revanche un peu moins de longueurs sur les institutions de la féodalité et de la chevalerie.

« A notre avis l'ouvrage aurait notablement gagné si l'allocution au prince de Condé en avait été retranchée, ce qui aurait pu facilement se faire.

« Quoiqu'il en soit nous recommanderons vivement l'intéressant et instructif ouvrage de M. le colonel Lecomte aux jeunes et studieux officiers qui veulent s'instruire en histoire militaire. »

En remerciant la *Schw. milit. Zeitung* de sa bienveillance à l'endroit de notre collaborateur, nous prendrons la liberté de répondre par quelques mots, de la part de ce dernier, à deux des observations émises.

Si l'auteur n'a pas donné les détails désirés sur l'art militaire des Suisses, à propos du Moyen-âge, c'est qu'il les réservait pour la période la plus brillante et européenne du rôle militaire des Suisses, celle qui ouvre l'histoire moderne par les guerres d'Italie et par les célèbres batailles de Novarre et de Marignan. Le second volume, qui paraîtra sous peu, renfermera tout un chapitre à ce sujet ; il est vrai que l'auteur aurait pu l'annoncer déjà dans le premier, et que c'est même une lacune réelle de ne l'avoir pas fait à propos des guerres de Bourgogne.

Quant à l'allocution spéciale au prince de Condé, nous pensons que l'auteur, puisqu'il l'avait prononcée comme professeur, n'a que bien agi en l'imprimant, quoiqu'il n'ignorât pas qu'elle lui serait reprochée de diverses parts, comme cela n'a pas manqué. Seulement nous croyons que soit la *Schw. milit. Zeitung* soit d'autres ont attribué à ces paroles une importance que ni l'auteur ni les auditeurs ne lui avaient attachée. Prononcées au cours elles servaient de stimulant à un jeune élève mis à une aride et gigantesque tâche ; imprimées cinq ans plus tard elles étaient un hommage à la mémoire de cet aimable et brillant élève. Rien de plus, mais rien de moins.

GUERRE D'ALGÉRIE.

LA RÉCENTE EXPÉDITION DU GÉNÉRAL DE WIMPFEN (1).

Depuis l'éclatante insurrection, en 1864, du fameux Si-Hamza, le chef des Ouled-Sidi-Scheick, famille religieuse des plus influentes qui descend directement des coraïschites, la partie de la frontière marocaine qui s'étend au sud-ouest de Géryville, de l'oasis de Figuig à celle de Tafilet, était devenue une sorte de ter-

(1) Extrait de la *Revue militaire française*.

rain indivis où s'étaient réfugiés tous les dissidents pour entrer dans la puissante confédération marocaine des Zegdou et préparer leurs coups de main contre les tribus amies de la France. Au mois de janvier dernier, Si-Caddour, le fils de Si-Hamza, avait même fait une razzia près du Chott-el-Gharbi sur une tribu des Hamyan et menacé les populations dévouées du Sud. Paralysée par ces événements et les bruits inquiétants qu'on faisait courir, la confiance de nos alliés s'ébranlait ; il devenait donc urgent de sévir. Ce fut dans cette intention que le gouvernement général de l'Algérie sollicita du pouvoir central l'autorisation de lancer une colonne dans ces parages lointains et d'en confier le commandement à M. le général de Wimpffen, commandant la province d'Oran.

Le 20 mars, le général quittait le poste de Sebdou, le dernier point de la province qui soit en communication télégraphique avec Alger, et s'avancait directement au sud à la tête d'une colonne forte de 1 bataillon de zouaves de 1000 hommes, 1 bataillon de tirailleurs, 1 batterie d'artillerie, 12 escadrons de cavalerie (pris dans le 1^{er} chasseurs de France, les 2^e et 4^e chasseurs d'Afrique et le 2^e spahis), enfin de 3000 bêtes de somme.

Le 23, après avoir traversé l'extrémité est du Chott-el-Gharbi, il arrivait à un endroit appelé Aïn-ben-Khelil, point important qui se trouve à la bifurcation des routes de Figuig et du Gourara.

Le 28, il y était rejoint par les troupes du général de Colomb, ce qui portait l'effectif de sa colonne à 2700 hommes de troupes régulières et à 500 cavaliers de goums arabes.

À la même époque, une deuxième colonne, sous les ordres du général Marmier, commandant la subdivision de Médéah, partait de Boghar pour s'avancer dans le Sud et appuyer, si besoin était, le mouvement du général de Wimpffen. Cette colonne se composait de 1 bataillon du 1^{er} de zouaves, une section d'artillerie et 8 escadrons de cavalerie ; en tout, 1600 hommes et 2000 bêtes de somme.

De pareilles mesures de précaution et de tels moyens de transport n'étaient pas de trop en présence des obstacles de toute nature qu'on allait rencontrer par suite des espaces à parcourir, espaces parfois complètement dépourvus d'eau et de ressources, si l'on voulait assurer d'une manière convenable, et comme cela a été fait, le bien-être constant des troupes. C'est que les marches dans le Sahara algérien ne ressemblent nullement à ce que nous avons l'habitude de faire en Europe. Et quelles marches ! Voici l'aube ; grâce au rayonnement nocturne, qui est considérable sous cette latitude, une rosée abondante couvre les tentes du camp ; il fait froid. La diane sonne, précédée du refrain de chaque corps ; les feux s'allument de tous les côtés avec les touffes d'alpha, de drinn et de g'taf ramassées autour du camp ; le café se confectionne tant bien que mal ; puis, c'est le boute-charge ; les tentes s'abattent, les cantines se ferment, les chevaux sont sellés, les chameaux viennent plier leurs longues jambes devant les bagages qu'ils doivent porter. Voici le refrain de *la Casquette* ; c'est la marche. La colonne s'ébranle, l'avant-garde prend du champ ; bagages et convois marchent au centre, les cavaliers flanquent à droite et à gauche, l'arrière-garde suit, les feux de bivouac s'éteignent dans ce séjour de vingt-quatre heures, et déjà le soleil commence à iriser de ses rayons empourprés les dunes de sable qui bornent l'horizon. Puis l'air s'échauffe ainsi que le sable. Rien devant soi que les lignes bleuacées de quelques chaînes de l'Atlas marocain ; les sabots des chevaux crépitent sur le sol soulevé comme une croûte de pâté, ou s'enfoncent dans le sable fin que le moindre souffle d'air fait voltiger dans l'espace ; les hommes glissent sur ce terrain mouvant, qu'ils maudissent et qui double leur fatigue ; la chaleur devient de plus en plus forte et le sable échauffé par un soleil incandescent n'est plus qu'une fournaise intolérable. Les heures s'ajoutent aux heures ; pas le moindre puits, pas d'arbres, rien que l'infini, toujours l'infini. Mais l'étape est proche ; comme il n'y a pas d'eau, on a

choisi le lit d'un oued (rivière) desséché pour s'installer ; là du moins le drinn et le tamarin ne manqueront pas. Les troupes campent en carré autour du convoi, que l'on masse avec soin. Les grand'gardes sont placées, les chevaux sont attachés, les tonneaux que portent les chameaux sont alignés avec soin ; la distribution se fait, escadron par escadron, bidon par bidon ; puis les feux s'allument de nouveau ; les conserves cuisent dans cette eau saumâtre qui communique un goût affadissant aux mets qu'elle contient ; les tentes sont dressées sur le sol et les piquets maintenus avec les bâts et les sacs. A la grâce de Dieu ! La nuit s'approche ; on sonne l'extinction des feux. On dort, et l'on n'entend plus que les hennissements des chevaux qui s'appellent à travers l'espace, le qui-vive ou le coup de fusil d'une sentinelle sur un rôdeur ennemi qui cherche à se glisser à travers les postes avancés ; puis le lendemain revient, pour voir recommencer une route identique et une fatigue semblable.

Cette partie du Sahara, où les clauses d'un ancien traité avec le Maroc nous donnaient le droit d'opérer, sous la condition de ne pas nous y établir d'une façon stable, est pour ainsi dire étrangère à l'action du gouvernement marocain. Les oasis de Figuig et de Tafilet, et en général toutes celles du bassin de l'oued Guir, situées, comme elles le sont, à l'extrémité des derniers contre-forts de l'Atlas marocain et séparées de nos possessions et de nos derniers centres de Seb-dou et de Géryville par de vastes espaces incultes, sont des centres indépendants et très denses comme population. Les ksours (villages) qui les composent sont fort nombreux et forment autant de petites places fortes. La richesse merveilleuse du pays, le passage des caravanes qui vont au Touât et au Fezzan en font un point de commerce très important, commerce qui malheureusement a pris une autre direction depuis que nos marchés sont fermés grâce aux exigences de la douane française.

C'était donc dans ces parages inconnus que nos troupes allaient se mouvoir. Déjà, en 1862 et 1864, un voyageur intrépide, un ancien officier prussien, ex-sous-officier dans notre légion étrangère, Gérard Rohlf, avait fait deux visites aux oasis de Tafilet et de l'oued Guir. Le colonel du 11^e chasseurs, M. d'Astugue, ancien commandant supérieur à Tlemcen, avait également, par une série de renseignements patiemment groupés, réussi à exécuter une carte de cette partie du Sahara, d'une approximation remarquable. C'était donc avec ces éléments incomplets que le général de Wimpffen allait pouvoir régler la marche de sa colonne dans un pays tout nouveau pour nos hommes.

Arrivé, comme nous l'avons dit, le 23 mars à Aïn-ben-Khelil, le général fit de ce point son centre d'observations et de renseignements. Ce fut de là qu'il adressa aux populations de la confédération des Zegdou une proclamation pacifique pour leur expliquer sa présence et les engager à venir lui livrer des otages. Ce fut là enfin qu'il arrêta son plan de campagne. Envoyer sur sa droite la colonne du colonel de La Jaille pour reconnaître la marche des dissidents, se diriger rapidement au sud sur l'oued Guir vers le centre même des forces ennemies, les châtier et revenir par les plaines de Tamlett, où le rejoindrait un convoi de quinze jours de vivres : tel fut l'ordre simple d'opérations adopté par le général.

Le 28 mars, en effet, le colonel de La Jaille, à la tête de six escadrons, se portait sur Raselma des Beni-Mothar, avec ordre de se rabattre par le Chott-el-Tigri et de rejoindre le gros de la colonne à Souf-el-Kesser, le 1^{er} avril. Ce fut dans cette marche que, le 31 mars, le colonel, en débouchant dans la plaine de Tamlett par le Djebel Deflah, aperçut à 15 kilomètres de lui, auprès du djebel Grouz, un groupe hostile des Beni-Guill, protégeant la retraite d'un nombreux convoi de moutons et de chameaux. Chargés par les goums, les Beni-Guill, mis rapidement en déroute, laissèrent sur le terrain 50 de leurs cavaliers, et parmi eux, blessé à mort, Mouley-Ferah, l'un des fils de Sidi-Scheick-ben-Tayab ;

enfin, entre nos mains, 70 juments harnachées, 150 tentes et plus de 2000 moutons. Cette brillante affaire n'avait coûté à nos cavaliers que 2 tués et 4 blessés.
(A suivre.)

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Espagne. — Toujours en quête du meilleur des rois, ce pays rencontre, dans son Odyssée monarchique, les aventures les plus romanesques. Pour le moment on est en plein Dépit amoureux. Vexée des obstacles apportés à la capture de quelques candidats convenables, l'Espagne vient de jouer à l'Empire français, un peu complice, croit on, dans lesdits obstacles, le bon tour de trouver un prétendant qui lui est particulièrement désagréable, dans la personne d'un prince de Hohenzollern! Oui, la Prusse au delà des Pyrénées! Autre tunnel du St-Gothard dont la Suisse ne sera au moins pas caution au profit de M. le maréchal Prim. — De là grandes fâcheries à Paris, et touchantes invocations à ces temps heureux de Charles-Quint et de Louis IV où les populations dociles confondaient leurs intérêts avec ceux des successions dynastiques.

Argovie. — Une intéressante et joyeuse réunion de la Société des officiers a eu lieu dernièrement à Muri. Parmi les décisions prises le *Handelscourrier* en mentionne une importante proposée par M. le Dr Weibel et adoptée à l'unanimité. C'est que la Société militaire fédérale, ouverte actuellement aux seuls officiers, le soit aussi, pour l'avenir, aux sous-officiers et aux soldats.

Valais. — Promotions et nominations militaires pendant le second trimestre 1870.

Arrondissement oriental.

Major : M. Nicolas *Roten*, à Sion Capitaine aide-major : M F *Wyssen*, de Naters. Lieutenant : M. Jos. *Morenzi*, de Tourtemagne. Médecin-adjoint : Jos. *Bayard*, de Loèche. Second sous-lieutenant : M. Oscar *Zen-Ruffinen*, de Loèche (train de parc).

Arrondissement central.

Capitaines : MM. Ch. de *Riedmatten*, de Sion ; Léon *Berclaz*, de Sierre ; F. *Michellet*, de Nendaz ; Pierre *Udrisard*, de Mase.

Lieutenants : MM. Daniel *Pitteloud*, des Agettes ; Joseph *Clo*, de Sion ; Emile *Defayes*, de Leytron.

Premiers sous-lieutenants : MM. Jos.-M. *Germanier*, de Conthey ; Adrien de *Riedmatten*, de Sion.

Second sous-lieutenant : M. *Alfrep Solioz*, de Sion. (Carabiniers.)

Vaud. — Le Conseil d'Etat a nommé :

Le 17 juin, MM. Alexandre *Epars*, à Penthelaz, 2^e sous-lieutenant de la compagnie de carabiniers d'élite n° 75 ; Alexis *Perrin*, à Corcelles près Payerne, 2^e sous-lieutenant porte-drapeau du bataillon de réserve fédérale n° 112, et Félix *Rapin*, à Corcelles près Payerne, 1^{er} sous-lieutenant des chasseurs de droite du même bataillon.

Le 22 juin, MM. Emile *Viquerat*, à Donneloye, lieutenant du centre n° 4 du 10^e bataillon d'élite ; Henri *Hinderer*, à Grandson, lieutenant du centre n° 4 du 112^e bataillon R. F. ; Denis *Pitton*, à Oppens, lieutenant du centre n° 1 du 12^e bataillon de landwehr ; Jean-David *Berney*, à l'Abbaye, lieutenant des chasseurs de droite du 10^e bataillon de landwehr ; Charles-Louis *Bourgeois*, à Ballaigues, 1^{er} sous-lieutenant du centre n° 1 du 45^e bataillon d'élite ; Aimé *Marion*, à Mollondins, 1^{er} sous-lieutenant des chasseurs de droite du 1^{er} bataillon de landwehr ; M. Charles *Berthelet*, à Rougemont, 2^e sous-lieutenant du centre n° 1 du bataillon d'élite n° 70 ; Samuel-Vincent-Louis *Dufour*, à Charnex, 2^e sous-lieutenant des chasseurs de gauche du 10^e bataillon d'élite, et Albert de *Haller*, à la Tour-de-Peilz, 2^e sous-lieutenant du centre n° 2 du bataillon d'élite n° 50.

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une *Revue des armes spéciales*. — Prix : Pour la Suisse, 7 fr. 50 c. par an. Pour la France, l'Allemagne et l'Italie, 10 fr. par an. Pour les autres Etats, 15 fr. par an. — Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne, composé de MM. F. LECOMTE, colonel fédéral ; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie ; Jules DUMUR, capitaine fédéral du génie (à Zurich). — Pour les abonnements à l'étranger s'adresser à M. Tanera éditeur, rue de Savoie, 6, Paris.